

Register du Comté de *Leeds* (*David Jones*, Ecuier, Officier-Rapporteur, *ex officio*, pour la Division Sud de *Leeds*), pour l'élection d'un Membre pour représenter la dite Division Sud de *Leeds* dans l'Assemblée Législative, en remplacement de l'Honorable M. *Albert Norton Richards* qui, depuis son élection comme Représentant de la dite Division Sud de *Leeds*, a accepté une charge lucrative sous la Couronne, savoir : la charge de Solliciteur-Général dans et pour cette partie de la Province du *Canada* appelée *Haut-Canada*, *David Ford Jones*, Ecuier, a été rapporté comme dûment élu, tel qu'il appert par le rapport du Writ d'Election, en date du trentième jour de Janvier dernier, lequel est maintenant dans les archives de mon Bureau.

Bureau du Greffier de la Couronne en Chancellerie,

Québec, 11 Février 1864.

(Signé,) _____

L. R. FORTIER,

Greffier de la Couronne en Chancellerie.

A W. B. LINDSAY, Jr., Ecuier,

Greffier de l'Assemblée Législative, Québec.

Ordonné, Que l'Honorable M. le Procureur-Général *J. S. Macdonald* ait la permission de présenter un Bill pour pourvoir à l'Administration des Serments d'Office aux personnes nommées Juges de Paix en cette Province.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Lundi le 29 du courant.

M. l'Orateur a fait rapport que lorsque cette Chambre s'est rendue ce jour auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général, dans la Salle des Séances du Conseil Législatif, il a plu à Son Excellence de prononcer un Discours aux deux Chambres du Parlement Provincial, et que, pour prévenir les erreurs, il en a obtenu une copie, laquelle il a lue à la Chambre comme suit :—

Honorables Messieurs du Conseil Législatif :

Messieurs de l'Assemblée Législative :

C'est avec bien du plaisir que je vous rencontre de nouveau en Parlement, et j'ai l'assurance que pendant la session qui commence, vous dévouerez toute votre attention à législer pour le bien-être public.

J'ai pris des mesures pour mettre à effet les actes passés pendant la dernière session pour l'organisation de la milice provinciale, et je continuerai mes efforts pour atteindre un but aussi important.

L'époque approche où, d'après les stipulations du traité de réciprocité entre Sa Majesté et les *Etats-Unis d'Amérique*, peut être donné l'avis pour mettre fin à son opération, à l'option de l'une et de l'autre des parties. Je n'ai pas manqué de donner toute mon attention au sujet de ce traité, et des grands intérêts qu'il affecte.

On appellera votre attention à des mesures destinées, au moyen d'améliorations dans notre système actuel de communication intérieure par eau, à attirer dans la voie du *St. Laurent* une part plus considérable que celle dont nous avons joui jusqu'à présent, dans le commerce important et rapidement croissant des lacs de l'Ouest.

On vous invitera aussi à considérer l'opportunité de pourvoir à l'amélioration des canaux construits pour surmonter les obstacles naturels à la navigation de la rivière des *Outaouais*, de manière à accélérer grandement, à ce que l'on croit, et cela sans encourir une forte dépense, le développement de l'immense et riche territoire arrosé par cette noble rivière et ses tributaires.

Des empêchements imprévus ont retardé l'étude de la route du chemin de fer proposé entre cette province et les sœurs colonies de la *Nouvelle-Ecosse* et du *Nouveau-Brunswick*. Des mesures ont cependant été prises qui, je l'espère, conduiront à l'accomplissement de cette opération préliminaire, dont le résultat mettra toutes les parties intéressées en état de se former une idée plus satisfaisante qu'on ne le peut faire à présent, du coût et de la praticabilité de l'entreprise proposée.

L'état de la vaste région située au nord-ouest des parties habitées de la province devient une question de jour en jour plus intéressante.

J'ai cru devoir entrer en correspondance avec le gouvernement impérial, dans la vue